

Interdiction de manifester au centre-ville de Rennes = STOP !

Depuis près d'un an, différents mouvements sociaux subissent une interdiction de manifester dans le centre-ville de Rennes.

Sur décision concertée de la mairie et de la préfecture.

Ces mouvements sont obligés d'organiser des manifestations dites sauvages ou des manifestations dites déclarées mais totalement contrôlées par la préfecture qui impose des parcours dans des rues sans passant-e-s.

Durant ces manifestations, les dispositifs policiers sont démesurés et menaçants dès qu'une manifestation, quel que soit son thème, défile autour du centre-ville.

RAS-LE-BOL !!!

Comme d'autres, les sans-papiers, les migrant-e-s, et leurs soutiens n'ont plus accès au centre-ville pour manifester, revendiquer, EXISTER.

Le collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes appelle donc à :

**Manifestation pour le droit de manifester
le samedi 11 février à 15 h place de la mairie à Rennes**

La manifestation ira place Ste Anne puis place Hoche puis place du Parlement.

Elle distribuera des tracts, portera des banderoles, criera des slogans dans un mégaphone. Et c'est tout.

Parce que nous en avons marre de subir des interdictions de manifester, nous ne déclarerons pas aux autorités cette manifestation en centre-ville.

Si la police nous empêche de manifester, alors nous lancerons des occupations de tous les bâtiments publics relevant de la mairie ou de la préfecture.

A bon-ne-s entendeur-se-s, salut !

Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes

Rassemblement chaque mardi à 18 h place de la République.

Réunion ouverte à tous et toutes chaque mardi à 18 h 45 à la MIR, 7 quai Chateaubriand (sp35.org)